

## DATES DES SÉANCES ORDINAIRES 2020 DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

### AVIS PUBLIC

#### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge, tenue le 5 novembre 2019, le conseil a adopté, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville qui auront lieu au cours de l'année 2020.

Ainsi, les séances ordinaires du conseil de la Ville de Rivière-Rouge auront lieu à Rivière-Rouge :

Date	Heure	Lieu
Mardi 14 janvier 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 4 février 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 10 mars 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 7 avril 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Sainte-Véronique située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine
Mardi 5 mai 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 2 juin 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 7 juillet 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Sainte-Véronique située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine
Mardi 4 août 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud

# **DATES DES SÉANCES ORDINAIRES 2020 DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE**

## **AVIS PUBLIC (SUITE)**

Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 6 octobre 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Sainte-Véronique située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine
Mardi 3 novembre 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 1 <sup>er</sup> décembre 2020	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud

Lorsqu'il y aura une séance extraordinaire du conseil d'agglomération qui est fixée à 19 h la même journée qu'une séance ordinaire du conseil de la Ville, la séance ordinaire du conseil de la Ville débutera immédiatement après la fin de cette séance extraordinaire du conseil d'agglomération.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 8<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2019**

**Lucie Bourque**  
**Greffière et directrice générale adjointe**